

OFFICE DE TOURISME GRANVILLE

TERRE ET MER

COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU 11 mars 2025

Le Comité de Direction de l'EPIC, Office de Tourisme Granville Terre et Mer, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à Granville, le mardi 11 mars 2025 à 18h30, sous la Présidence de Mme LE JOSSIC.

Présents en qualité de titulaire : Mr SORRE Stéphane, Mr PEYRE Michel, Mme LE JOSSIC Annaïg, Mme HERSENT Catherine, Mme COUPEL-BEAUFILS Valérie, Mr PAYEN Jean-Paul, Mme GRANDET Florence, Mme MARGUERITE-BARBEITO Françoise, Mme BABILONI Eloïse, Mr PICARD Yoan, Mr BELGHAZI Rodolphe, Mr CLERAUX Sylvain et Mme RICHART Brigitte.

Présents en qualité de suppléant participant au vote : Mr JULIENNE Jean-Marc en remplacement de Mme FAGNEN Gaëlle, Mr LETENNEUR Philippe en remplacement de Mr NAVARRET Alain, Mme GASSON Carine en remplacement de Mr BENA Olivier.

Présents en qualité de suppléant ne participant pas au vote : Mr Thierry SOURDRY.

Absents titulaires excusés : Mme FAGNEN Gaëlle, Mr BRIERE Alain, Mr NAVARRET Alain, Mr BENA Olivier, Mr BAILLEUL Hugo et Mr BETTON Pierre.

Absents suppléants excusés : Mme MIGNOT Laurence, Mr DESQUESNES Philippe, Mr DURIER Jérémy, Mr LERQUIER Rémi, Mme GOUJAT Florence, Mr LECUREUIL Daniel, Mme JULIEN-FARCIS Sophie, Mme GATE Sylvie, Mr MANSOUR Miloud, Mr HULINE Marc, Mr MARTIN Sylvain, Mr GIRON Cédric, Mme BEGUIER Estelle et Mr LEFRANÇOIS Ludovic.

Date de convocation : 27 février 2025.

Le nombre de membres en exercice étant de 15, les membres présents forment la majorité.

A 19h11, arrivée de Mr JULIENNE Jean-Marc, le nombre de membres en exercice est de 16.

Secrétaire de séance : Mme HERSENT Catherine.

La Présidente, Mme LE JOSSIC, ouvre la séance à 18h40 avec 16 membres présents dont 15 votants.

Le Rapport d'Activités 2024 sous format vidéo est diffusé, le format PDF a été envoyé aux membres pour lecture en amont.

Mme LE JOSSIC précise qu'en 2024, l'OTI a poursuivi les actions du précédent schéma, a beaucoup œuvré à la finalisation du schéma d'équilibre qui vient d'être voté et a déjà engagé de nouvelles actions très en phase avec celui-ci. L'OTI est sollicité au niveau national à titre d'exemple, Mme LE JOSSIC félicite l'équipe pour son travail.

Pour répondre à Mr BELGHAZI, le bilan des Expériences GTM est difficile à mesurer et quantifier. Un club « Expériences » a été créé pour en partager les avancées. Les expériences sont des produits vitrine très porteurs en terme d'images.

A l'étonnement de Mr SOURDRY, il est répondu que la faible fréquentation des touristes étrangers dans les bureaux d'information, entre 18 et 22% de clientèles étrangères, corrèle avec celle du territoire. La diminution de fréquentations dans les BIT est conjoncturelle et a été anticipée depuis longtemps, elle est compensée par le développement du hors les murs. Les consultations du site Web en hausse confirment les changements d'usage.

Pour répondre à Mr LETENNEUR, la vidéo sera diffusée sur l'espace pro du site Web de l'OTI et une synthèse est faite dans la 1^{ère} page du document texte.

La vidéo du Rapport d'activités 2024 sera diffusée lors du Conseil communautaire, à la demande du Président Mr Stéphane SORRE.

La Présidente poursuit avec la présentation de **la délibération sur la clôture de la sous régie du BIT de Donville-les-Bains** nécessaire suite à sa fermeture.

Délibération n°2025-01

Avenant Création Régie Délibération 2024-15

Pour le bon fonctionnement de la régie, au regard du contexte d'accueil actuel, il est nécessaire de :

- Clôturer la sous régie de l'ancien BIT de Donville-les-Bains et restituer le fonds de caisse de 60 €.

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de direction, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

- **D'APPROUVER l'Avenant à la délibération 2024-15**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération.**

La Directrice présente ensuite **l'avenant de la délibération sur les horaires d'ouverture des bureaux**, visant à permettre, dans l'hypothèse où l'équipe des conseillers en séjour souhaite bénéficier d'un congé à Noël, de fermer le bureau.

Arrivée de Mr JULIENNE Jean-Marc à 19h11, **le nombre des membres en exercice est de 16.**

Pour répondre à Mme MARGUERITE-BARBEITO, 2 conseillers en séjour sont en poste la journée du 24 décembre, 18 personnes ont été accueillies sur cette journée en 2024. Les membres du Comité de Direction s'interroge sur l'impact d'une fermeture la journée entière. Mr SOUDRY souligne que cette demande est légitime, au regard du bénéfice RH, compte tenu de la nature et du volume des visites.

Délibération n°2025-02

Avenant à la délibération 2022-23

Horaires d'ouverture des bureaux

Vu la Délibération 2022-23 validant les horaires d'ouverture des Bureaux d'Information Touristique

Au regard des chiffres de fréquentation sur la journée du 24 décembre

Il est proposé au Comité de Direction un avenant à la délibération 2022-23 pour apporter la modification suivante :

- Autorisation de fermeture de l'accueil la **journee du 24 decembre** pour permettre à l'ensemble des Conseillers en séjour de pouvoir être en congé ce jour.

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de direction, par 13 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions,

DECIDE

- **D'APPROUVER l'avenant à la Délibération 2022-23 Horaires d'ouverture des bureaux**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération**

La délibération sur le renouvellement de la convention de service commun DSN est ensuite présentée par la Directrice.

Délibération n°2025-03

Reconduction Convention MAD DSN Granville OTI

En attendant **la mise en place de la convention de service commun de la DSN**, reportée pour **2026**, la reconduction de la convention de la mise à disposition de la DSN de la ville de Granville à l'OTI est proposée.

Deux nouveautés par rapport aux années précédentes :

- Facturation du service commun basée sur l'annuaire des comptes AD au 1er décembre de l'année N-1.
- Demandes/projets hors service commun : devis de la DSN et facturation à l'heure.

Annexe : Renouvellement Convention MAD DSN Granville OTI année 2025

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de direction, par 16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

- **D'APPROUVER la reconduction de la convention de la mise à disposition de la DSN de la ville de Granville à l'OTI**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération**

A titre informatif, **Le bilan de la campagne de communication** est ensuite présenté.

La nouveauté en 2024 a été de tester le ciblage sur le territoire : près de 76 000 habitants touchés avec un budget de 457 €. La Directrice souligne le coût contact très intéressant : 0.006€/habitant.

De nouvelles formes de communications sont également mises en place par l'OTI avec des **opérations jeux-concours / échanges de marchandises** : collaboration avec Train Nomad, Carnaval et l'Hôtel du Musée donnant 45 677 vues sur Instagram. C'est un dispositif intéressant à développer dans un contexte de budget moindre en communication.

La Directrice poursuit ensuite avec le **bilan des données Web 2024**.

Une hausse de fréquentation est notée sur le nouveau site Web avec plus de 6 % d'utilisateurs et avec une durée moyenne de session de 7mn et un taux de rebond qui passe de 43% en 2023 à 63% en 2024 alors que 2024 aurait dû voir une chute du fait de l'intégration d'une fenêtre « cookies » qui impacte en général à la baisse. 75% des consultations sont effectuées sur mobile. Les principales requêtes sur Google en 2024 sont Granville et les Webcams. Les pages les plus vues du site Web sont celles de l'agenda et des activités.

Pour répondre à Mme GRANDET, la Webcam à Granville a été mise en place par 8 Milles Nautic.

La chargée de communication vers les professionnels présente ensuite **la Cellule pro** qui a pour objectif de faire évoluer l'offre, soutenir la promesse du positionnement et donner de la visibilité aux pros.

Mme COUPEL-BEAUFILS, élue, s'interroge sur ce qu'en pensent justement les professionnels. Les différents outils d'animation mis en place permettent de répondre à leurs besoins. Les mêmes professionnels se retrouvent souvent aux ateliers mais les cafés du tourisme en attirent de nouveaux.

La Directrice présente ensuite **la démarche d'Hospitalité territorialisée** déployée par Attitude Manche, qui permet d'optimiser les façons de travailler les différents spots d'entrée sur notre destination pour mieux accueillir les nouveaux talents (outil Laou) avec les services Développement économique et Communication.

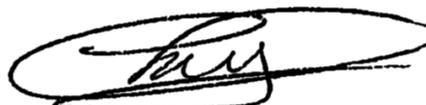
Fin de la séance à 20h00

**Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture et Publication
Le 12/03/2025**

**Fait et délibéré à Granville,
Le 12/03/2025**



**La Présidente de l'EPIC
Annaïg LE JOSSIC**



**Le secrétaire de séance
Catherine HERSENT**